



Communiqué de presse

Paris, 17 juin 2026

La mutuelle Tutélaire adopte une politique exigeante d'exclusion sur toute la chaîne de valeur des énergies fossiles pour ses nouveaux investissements

Protéger ses adhérents sans financer ce qui les menace : cette conviction conduit Tutélaire à adopter [une politique exigeante d'exclusion des énergies fossiles](#). Ainsi, la mutuelle met fin à tout nouvel investissement direct dans les entreprises engagées dans l'exploration, la production, l'expansion, la commercialisation ou le transport du charbon, du pétrole et du gaz. Une décision qui traduit concrètement l'alignement de sa politique d'investissement avec sa mission de protection des personnes.

Tutélaire protège aujourd'hui plus de 323 000 personnes en prévoyance, en santé et en épargne-retraite. Devenue entreprise à mission dès 2020, elle inscrit dans ses statuts la volonté de contribuer à un monde plus respectueux de l'humain et de son environnement. Cette ambition guide également sa politique d'investissement. Dotée d'un portefeuille de placements de 1,1 milliard d'euros, dont 98,8 % sont déjà investis selon des critères responsables, la mutuelle poursuit l'alignement progressif de ses actifs avec ses engagements.

« Être une mutuelle à mission, c'est assumer que notre responsabilité ne s'arrête pas aux portes de nos contrats. Nous protégeons nos adhérents : il serait contradictoire de financer, même indirectement, ce qui menace les conditions mêmes de leur vie. Cette politique d'exclusion est la traduction concrète et mesurable de nos engagements. »

Mélissa Perez, Directrice de l'Engagement de Tutélaire.

Le dérèglement climatique aggrave des fragilités que Tutélaire assure depuis plus d'un siècle. Les épisodes de chaleur extrême, de plus en plus fréquents et intenses, touchent particulièrement les personnes âgées, fragiles, isolées ou en situation de précarité. Pour une mutuelle engagée dans la protection des personnes face aux risques longs de la vie, prendre en compte cet enjeu dans ses choix d'investissement relève d'une même exigence de cohérence et de responsabilité.

DES CRITÈRES EXIGEANTS FONDÉS SUR LES DONNÉES SCIENTIFIQUES

Alignée sur l'Accord de Paris et les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE - scénario NZE 2050) et du GIEC (rapport AR6), la politique prévoit l'exclusion de tout nouvel investissement dans les entreprises ou projets répondant aux critères suivants :

- Pour le pétrole et le gaz : – toute entreprise opérant dans les sous-secteurs upstream et/ou midstream de l'industrie du pétrole et du gaz répertoriée dans le [Global Oil and Gas Exit List](#) (GOGEL)





- Pour le charbon thermique : toutes les entreprises impliquées dans toutes les étapes de l'exploitation du charbon thermique répertoriée dans la [Global Coal Exit List](#) (GCEL)
- Pour le charbon métallurgique : toute entreprise développant de nouvelles mines ou agrandissant les existantes que cela soit en termes de capacité ou de durée de vie, répertoriée dans la [Metallurgical Coal Exit List](#) (MCEL)

Ces exclusions s'appliquent aux actions cotées et non cotées, aux obligations d'entreprise et aux fonds dédiés détenus en direct — y compris aux green bonds¹ émis par des entreprises concernées.

Les bases de données libre d'accès de l'ONG Urgewald, référence internationale indépendante, constituent le référentiel d'identification.

« En tant que gestionnaire d'actifs, Ofi Invest Asset Management salue l'ambition forte portée par Tutélaire, qui vise une sortie complète des énergies fossiles sur toute la chaîne de valeur. Cette politique s'inscrit pleinement dans une trajectoire alignée avec l'objectif de limitation du réchauffement au plus proche de 1,5°C et les recommandations scientifiques, en intégrant notamment les enjeux liés à l'expansion et à l'exploration du secteur. Elle repose sur une démarche progressive et structurée, à partir des données spécialisées et fiables collectées par Urgewald. » Luisa Florez, directrice des recherches en finance responsable d'Ofi Invest AM.

Avec cette politique, Tutélaire poursuit l'alignement progressif de ses placements avec sa mission et ses objectifs sociaux et environnementaux. Un cap posé pour 2026 et une trajectoire assumée vers un portefeuille toujours plus cohérent avec les engagements qu'elle porte.

À propos de Tutélaire - www.tutelaire.fr

Tutélaire est une mutuelle à mission qui agit pour protéger chacun, sans laisser personne de côté. Spécialiste des risques longs, elle accompagne les fragilités de la vie — dépendance, maladie, accident — en proposant des solutions de prévoyance et de santé, en individuel comme en collectif, et en développant ses activités en épargne-retraite. Par son activité de réassurance, elle contribue à faire vivre le mutualisme en partageant les risques et en renforçant la solidarité entre acteurs.

Forte de plus de 323 000 personnes protégées, Tutélaire développe une approche d'assurance à impact, en intégrant prévention, accompagnement des aidants et utilité sociale au cœur de ses offres.

Tutélaire s'appuie sur des partenariats durables et une gouvernance engagée au service de l'intérêt collectif. Membre de l'UGM Enio, elle renforce son action en réseau pour faire vivre un mutualisme actif, coopératif et tourné vers les défis sociaux et environnementaux contemporains.

¹ En effet, l'émission de green bonds permet de réduire la perception du risque des investisseurs se traduisant dans la pratique par une baisse du spread de crédit pour les obligations traditionnels émises par les mêmes émetteurs de ces green bonds.

